

Les coulisses des archives de Martigny : gestion et mise en valeur du patrimoine écrit

Anouk Crozzoli et Joanna Vanay *

« À Martigny, le sort a été clément pour les archives de la communauté. L'essentiel de la mémoire écrite de Martigny et de ses environs a été épargné par les incendies et les inondations, et cela depuis le XIII^e siècle. »¹

Cela représente une richesse patrimoniale dont peu de gens ont véritablement connaissance. Cependant, depuis le XX^e siècle environ, l'intérêt des autorités pour les archives communales, leur gestion et leur conservation, s'est grandement affaibli. Non seulement, le classement et l'inventorisation des archives modernes ont pris du retard, mais les fonds anciens n'ont pas toujours été conservés de manière adéquate.

La sonnette d'alarme est tirée en 2001 par l'Association Patrimoines de Martigny. En mai 2001 en effet, Roland Farquet, membre actif de Patrimoines, rédige à l'intention des autorités communales un rapport sur la situation des archives martigneraines. Tout en dressant la liste des principaux fonds d'archives concernant l'histoire de Martigny, et en soulignant leur importance, il met le doigt sur un certain nombre de carences. Des carences qui portent tant sur la conservation des documents, que sur leur organisation ou leur mise en valeur. Il insiste notamment sur le fait que les archives, dispersées et souvent mal classées ou inventoriées, sont difficilement accessibles et exploitables. De plus, la conservation à long terme de la plupart des documents n'est pas assurée, voire même en danger. En conclusion, Patrimoines appelle les responsables politiques à agir !

Et le message est entendu ! Fin 2001, une Commission communale des archives, mise sur pied durant l'été, dépose son rapport et ses propositions afin de remédier aux problèmes soulevés. En avril 2002, le Conseil communal donne son aval pour réorganiser les archives locales en suivant les principaux axes proposés par la Commission. Une année plus tard, en mai 2003, paraît le *Bulletin* N° 13 de Patrimoines de Martigny entièrement consacré aux archives. L'Association des archives de la commune de Martigny (AACM) est finalement fondée le

* Archivistes de l'Association des archives de la commune de Martigny (AACM).

1. Roland Farquet, *Dossier de presse de l'inauguration du nouveau local des archives municipales de Martigny*, 27.04.2007.

15 décembre 2003. En parallèle à ces démarches administratives, la Commune s'efforce de trouver un nouveau local pour abriter ses archives. Elle se décide en été 2004 pour l'annexe de la Villa Spagnoli à la rue des Écoles 3. Entre 2005 et 2006, le bâtiment est réaménagé de manière à respecter les normes archivistiques en matière de sécurité et de conservation à long terme.

Enfin, septembre 2006 marque le début de l'activité des deux archivistes, engagées à temps partiel pour une durée de 3 à 5 ans. Si l'inauguration des locaux d'archives a eu lieu à la fin avril 2007, ces mêmes locaux resteront fermés au public le temps nécessaire à la réorganisation du tout, soit jusqu'à fin 2011 environ.

Histoire des archives et de leur traitement

Les différents fonds de la commune de Martigny ont été déplacés à de multiples reprises dans divers locaux, dont ceux de l'ancien hôtel Clerc au début du XX^e siècle, puis les combles de l'hôtel de Ville et enfin le sous-sol de ce même immeuble dès le milieu du siècle dernier. En matière de prêt ou de consultation d'archives, la commune n'a jamais vraiment eu de protocole : les intéressés venaient consulter les archives, emprunter parfois les documents sans forcément les remettre à leur place ou même les rendre. Il est tout à fait envisageable qu'aujourd'hui certaines pièces manquantes se trouvent encore chez des particuliers, voire même dans quelque service communal, et ce en toute ignorance des concernés !

Le classement et l'inventorisation des principaux fonds de la commune ont été réalisés par différentes mains à des époques diverses. Beaucoup d'inventaires ont été successivement complétés, remaniés, étoffés. Et aujourd'hui il est difficile pour un chercheur, et même un archiviste, de s'y retrouver. Les systèmes de classement adoptés ne sont pas toujours idéaux. Durant les XIX^e et XX^e siècles, la tendance était plutôt d'empiler les documents et de remplir les cartons les uns après les autres en les numérotant, selon une logique d'accumulation. Il n'y a, dans ce cas de figure, aucun regroupement thématique ni chronologique. Là aussi pour mener une recherche sur un sujet ou un thème en particulier, il faut au chercheur beaucoup de courage et de patience !

Objectifs de l'Association

Un des buts principaux de l'Association est de reclasser de manière professionnelle les fonds historiques de la commune de Martigny, après les avoir réunis dans un seul et même local, idéalement équipé. Ce qui a été fait en mai 2007, date du déménagement des fonds dans le nouveau local



Ancien lot de parchemins conservés selon une logique d'accumulation.

Photo Anouk Crozzoli

d'archives. Il est également prévu de rendre accessible sur le net les inventaires nouvellement établis via la base de données *scopeArchiv*.

Description des fonds

Les archives historiques de Martigny sont constituées de trois fonds principaux : le fonds de Martigny-Ville, de Martigny-Bâtiaz et de Martigny-Bourg.

Il faut se remémorer que l'ancienne bourgeoisie de Martigny, datant du XIII^e siècle, était composée des territoires de Martigny-Ville, Martigny-Bourg, Martigny-Combe, la Bâtiaz, Trient et Charrat. De 1835 à 1845, ces différents quartiers se constituent en communes indépendantes, chacune conservant et gérant ses propres archives. Mais, en 1956, la Bâtiaz rejoint Martigny-Ville, et en 1964, c'est au tour du Bourg de se rattacher à cet ensemble.

C'est pourquoi nous accueillons dans les locaux d'archives de Martigny ces trois principaux fonds historiques. Ils correspondent aux archives des communes du temps de leur indépendance et contiennent donc principalement des documents administratifs modernes. S'y trouvent,

par exemple, les protocoles des séances de diverses autorités (communales, bourgeoises, tutélaires), de nombreux procès-verbaux (police, garde champêtre) ou des pièces concernant des particuliers, des entreprises et des commerces locaux. Sont également conservés quelques documents et parchemins datés d'avant le début du XVIII^e siècle.

D'autres fonds sont stockés dans ces nouveaux locaux : les archives de la bourgeoisie de Martigny dès 1961, celles de la Fondation de l'Abbé Antoine Torrione, celles du Manoir de Martigny (période Jean-Michel Gard), ainsi qu'une partie des archives communales modernes de Martigny (dès 1964).

Pour ce qui est du fonds de l'ancienne grande commune de Martigny, appelé le fonds du Mixte (ca. 1300-1800), il est pour le moment conservé aux Archives de l'État du Valais où il a été déposé en 1972. À moyen terme, il est prévu de rapatrier ce fonds à Martigny, comme également celui de Jules Damay, fondateur de la confrérie du Vieux-Martigny, aujourd'hui Patrimoines de Martigny.

Méthode de travail

« Il ne suffit pas de conserver les documents historiques à l'abri des outrages du temps et des hommes : sans inventorisation, sans indexation, sans gestion, sans mise en valeur, ce patrimoine peut être considéré comme mort »², car inutilisable.

Observation. Pour chacun de nos principaux fonds, qui représentent au total 114 mètres linéaires environ (50 ml pour la Ville, 40 pour le Bourg et 24 ml pour le Bâtiaz), nous avons procédé de la même manière. Nous avons tout d'abord observé attentivement la matière à disposition, soit d'une part les cartons d'archives et leur classement interne, et d'autre part les divers inventaires existants, tant manuscrits que dactylographiés.

Il faut savoir qu'en 1982, Marc Moret, secrétaire communal alors retraité, a entrepris de remettre à jour les inventaires existants, truffés d'ajouts et de diverses notes manuscrites. Il a également remanié les fonds en déplaçant certains documents ou en y ajoutant d'autres, et ce pas toujours de manière très heureuse. C'est donc sur la base de ces inventaires revus par Marc Moret, qui sont cependant les plus complets et les plus lisibles, que nous avons entrepris la réorganisation de nos fonds.

Élaboration d'un plan de classement et reclassement des pièces. En Valais, il n'existe pas de plan de classement standard pour la gestion de ce type de fonds, qui va grosso modo du milieu du XIX^e au milieu du XX^e siècle. Nous avons donc créé un plan de classement « maison », en nous inspirant tant d'un

2. Roland Farquet, *idem*.

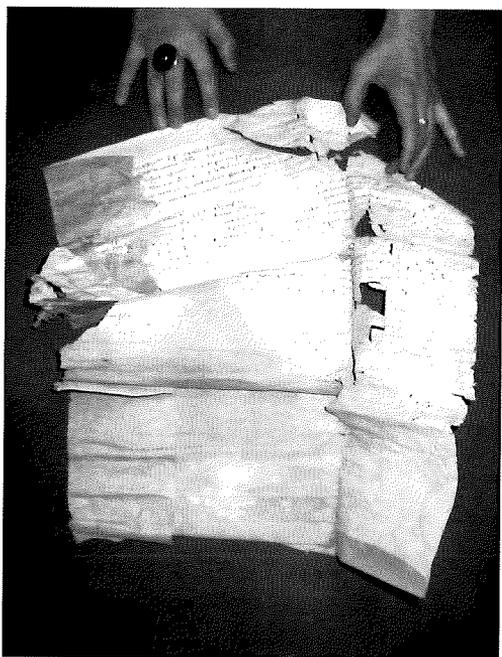


Le 2 mai 2009, Anouk Crozzoli, archiviste de l'AACM, recevait les membres de l'Aveg pour la visite du nouveau bâtiment des Archives de Martigny. Photo Claudine Daulte

plan appelé Piaget (qui a cours dans le canton de Neuchâtel) que du plan directeur proposé par les Archives de l'État du Valais. Il se veut thématique et chronologique.

Notre plan de classement, qui servira également d'inventaire, comporte à nos yeux de nombreux avantages :

- il est très structuré, de lecture facile, et comporte 21 rubriques ou chapitres thématiques, tels que « Autorités et Administration générale », « Bourgeoisie », « Économie locale » ou « Assistance publique et Prévoyance » ;
- il est suffisamment souple pour pouvoir intégrer des documents plus contemporains ou plus anciens ;
- il est « évolutif », dans le sens où il se développe au fil du dépouillement et de la découverte des pièces d'archives ;
- il intègre tous les types de documents possibles : parchemins, papiers, registres, plans et autres objets (par exemple, drapeaux ou plaque métallique).



Exemple de candidat à la restauration, fortement attaqué par des micro-organismes. Photo Anouk Crozzoli

Si le temps à disposition nous a fait dès le début exclure une indexation pièce à pièce de tous nos documents, nous avons trouvé un juste milieu. Certaines pièces, importantes pour l'histoire de Martigny ou particulièrement originales, à l'image des documents datant d'avant la fin du XVIII^e siècle ou les règlements communaux et bourgeoisiaux, ont fait l'objet d'une analyse et d'une description détaillées.

Autre point fort : chaque partie du plan de classement contient son lot de mots clés et, si nécessaire, de renvois thématiques. Les possibilités du logiciel informatique choisi, qui peut notamment effectuer une recherche par thème ou mot clé dans le texte lui-même, ont été utilisées au maximum. Par ailleurs, il sera toujours possible de compléter ultérieurement ce

premier travail, en analysant par exemple plus en détail le contenu d'une rubrique, ou en affinant certaines rubriques par la création de nouveaux dossiers.

Une fois tous nos documents insérés dans les bonnes rubriques et dans les bons dossiers, ils sont classés de manière chronologique afin que le chercheur puisse les retrouver aisément.

Élimination de pièces. Notre travail consiste non seulement à reclasser les archives accumulées, mais aussi à les trier : le but n'est pas de tout garder, mais bien de conserver les documents qui font sens pour l'histoire de la commune. Sont surtout éliminées des pièces que le chercheur peut consulter dans d'autres archives, fédérales ou cantonales, ainsi que des brouillons, doublons, publicités et autres factures sans intérêt. À titre informatif, des 24 mètres linéaires d'archives qui constituaient à l'origine le fonds de la Bâtiaz, 7 ont été détruits à la SATOM de Collombey, ce qui représente quelque 250 kg.

Conditionnement. Les phases suivantes du traitement d'un fonds sont le dépoussiérage des pièces particulièrement sales et surtout le conditionnement du tout dans du matériel non-acide.

Restauration et numérisation. Certaines pièces importantes du patrimoine écrit ont été fragilisées et leur sauvegarde à long terme est menacée. En fonction de l'état du document et de sa consultation, mais aussi du budget à disposition, nous avons opté soit pour une opération de numérisation – qui permettra de remplacer l'original par une copie lors de la consultation –, soit pour une réparation physique de la pièce elle-même, une restauration. Le conseil scientifique³ de l'AACM nous aide à faire le bon choix dans la sélection des candidats.

Informatisation. Le but final de l'AACM est de rendre accessible à tout public l'inventaire des documents, tant sur papier que sur le net. La base de données choisie pour ce travail se nomme *scopeArchiv*. Sa version imprimée servira également d'inventaire papier complet.

Cette base de données a l'avantage d'être clairement lisible, ce qui permet au lecteur d'effectuer aisément ses recherches, et ce de plusieurs manières:

- en mode thématique, par exemple, soit en consultant le squelette du plan de classement de manière linéaire, soit en y introduisant une recherche par mots clés;
- en mode chronologique, soit par une recherche par dates;
- ou encore en combinant les deux modes (exemple de sujet recherché: Dranse, 1824-1876).

Pour plus de détails, il est possible de se rendre sur le site de l'État du Valais [www.vs.ch], où les Archives cantonales, qui utilisent également *scopeArchiv*, ont mis en ligne par ce biais quelques-uns de leurs inventaires. Relevons encore que cette base de données est déjà utilisée avec succès par de nombreux services, entreprises ou organisations internationales. Citons pour exemple: les CFF, Nestlé, Syngenta, les Archives nationales suisses et autrichiennes, ou les Archives cantonales bâloises et vaudoises.

Conclusion

Les principaux résultats attendus de cette réorganisation des archives historiques de Martigny sont:

- un plan de classement cohérent;
- des inventaires neufs et disponibles sur l'internet;
- des documents conservés dans des conditions adéquates;

3. Un conseil scientifique a été nommé afin de soutenir et guider les archivistes dans les choix stratégiques à faire. Il apporte, en quelque sorte, son avis d'expert sur des problèmes plus complexes au niveau archivistique, et assure le Conseil de l'association de la bien façon du travail mené par les archivistes.